

France Assos Santé URAASS Nouvelle Aquitaine

L'usager : un acteur actif de la santé publique

Le représentant des usagers :
un bénévole représentant TOUS les usagers
du système de santé

> Dans les établissements de santé publics et privés :

Conseil de surveillance (CS)
Commission des Usagers
Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)
Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD)
Comité de Liaison Alimentation et Nutrition (CLAN)
Commission de l'Activité Libérale (CAL)
Comité et Coordination des Vigilances et des Risques (COVIRIS)

> Instances sanitaires :

Commission de Conciliation et d'Indemnisation (CCI)
Comité de Protection des Personnes (CPP)
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

> Instances de démocratie sanitaire :



Conseil de Surveillance
Commission de Coordination des Politiques de santé publique

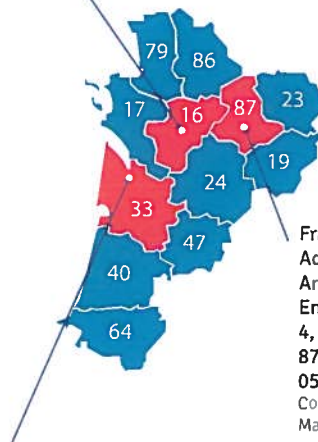


Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
Commission Permanente
Commissions Spécialisées
- prévention
- commission organisation des soins
- prise en charge et accompagnement médico-sociaux
- droits des usagers du système de santé

Conseil Territorial de santé (CTS)

Commission Départementale Citoyenne et Autonomie (CDCA)

France Assos Santé Nouvelle Aquitaine
Antenne d'Angoulême (16-17-79-86)
Siège Administratif
En charge de la gouvernance
28, rue Mirabeau
16000 Angoulême
05 45 38 77 56 / 06 27 37 87 78
Secrétariat du Président et Coordinatrice
des actions : Véronique Tartaglione



France Assos Santé Nouvelle Aquitaine
Antenne de Limoges (19-23-87)
En charge de la communication
4, avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05 55 09 59 98
Coordinatrice des actions :
Mauricette Jude

France Assos Santé Nouvelle Aquitaine
Antenne de Bordeaux (24-33-40-47-64)
En charge de la formation
Espace Rodesse
C/O CREA Aquitaine
103 ter, rue Belleville
33000 BORDEAUX
05 56 93 05 92 / 06 38 04 52 90
Coordinatrice des actions : Estelle Besson

nouvelleaquitaine@france-assos-sante.org

SANTÉ INFO DROITS

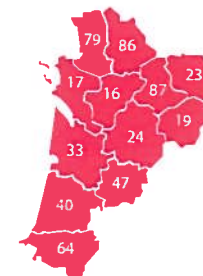
JOURS DE PERMANENCE

- Lundi, mercredi et vendredi 14h00 à 18h00
- Mardi et jeudi 14h00 à 20h00

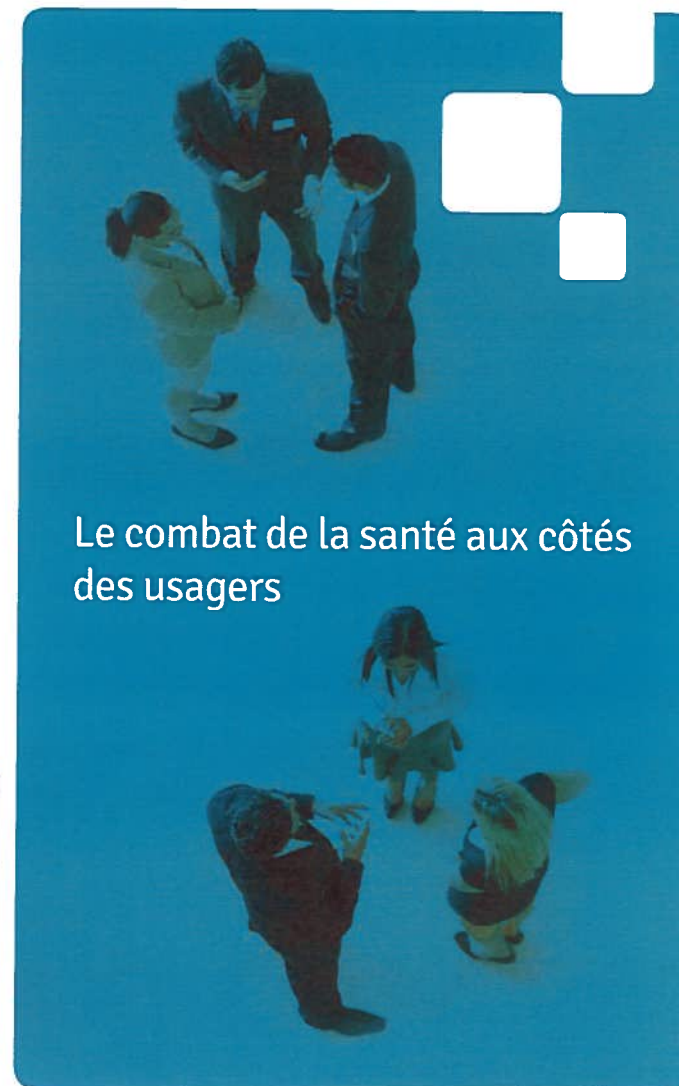
01 53 62 40 30

(pour portable et abonnement illimité)

France
Assos
Santé
La voix des usagers
Nouvelle Aquitaine



« Communication, cohésion, partage,
connaissance de l'autre »



Le combat de la santé aux côtés des usagers

DÉFENDRE | REPRÉSENTER | ACCOMPAGNER | INFORMER | FORMER

Historique UNAASS/URAASS France Assos Santé « la voix des usagers »

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 institutionnalise la représentation des usagers en créant l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé (UNAASS) et sa déclinaison en région (URAASS)

Ses missions et ses actions sont guidées par des réflexions et des concertations communes. (Droits des malades - Accès aux soins - Établissement de santé - Offre de soin - Promotion de la santé - Qualité de vie)

1991 loi Evin Durieux: les représentants des familles obtiennent une voix consultative dans les Conseils d'Administration

1996 ordonnances Juppé: représentation des usagers dans les CA des établissements publics de santé et création de commission de conciliation.

1998 premiers états généraux de la santé

2002 loi Kouchner: représentants des usagers à la Conférence Nationale de Santé (CNS) et création de conseils régionaux de santé / débats publics

2004 loi de santé publique: évaluation du respect des droits des usagers du système de santé

2009 loi Hôpital Patient Santé Territoire: positionne les représentants des usagers dans les conseils de surveillance des hôpitaux et de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

2016 loi de modernisation du système de santé: création de l'UNAASS France Assos Santé « la voix des usagers »

L'UNAASS et sa déclinaison régionale sont composées de collèges dont l'objet est la défense des intérêts:

- des personnes malades
- des personnes âgées et des retraités
- des personnes en situation de handicap
- des familles
- des consommateurs
- des personnes en situation de précarité
- et la promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge et la santé environnementale
- le collège de la représentation spécifique des territoires.

Nos objectifs

- Exercer une mission de recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers du système de santé afin de construire un plaidoyer,
- Rendre des avis aux pouvoirs publics et élaborer des propositions,
- Donner des avis aux acteurs et aux groupements d'acteurs publics ou privés,
- Animer un réseau des Associations agréées d'usagers



« La santé
c'est l'affaire
de tous »

Nos actions

- Informer le grand public sur les questions juridiques et sociales concernant la santé,
- Favoriser les mobilisations citoyennes par l'organisation de débats publics, la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Agir en justice,
- Proposer des représentants des usagers du système de santé,
- Assurer la formation des représentants d'usagers du système de santé,
- Assurer la représentation des usagers et des Associations la constituant auprès des organisations européennes et internationales.